

## Citoyens hors Métropole

Comment tenir compte de la parole  
des citoyens hors Métropole ?

*Juin 2025*

\\ Créé en 1999, le C2D est une instance consultative de la Métropole. Il regroupe 104 membres bénévoles issus de tous les horizons.

La société civile y trouve un lieu d'expression de ses aspirations, de ses réticences ou de ses priorités.

Les élus y puisent le reflet précieux des désirs et des préoccupations de leurs administrés quant aux questions d'actualité, aux tendances de société et aux projets métropolitains. //



# **Comment tenir compte de la parole des citoyens hors Métropole ?**

# Les membres du groupe de travail



Barrand Landry



Beaujean Emma



Desvergne Marcel



Dumas Sylvie



Duprat Laurence



Fory Jean-Luc



Fournié Amandine



Hofmann Elisabeth



Martial Jean-Baptiste



Montignac  
Marie-Laure



Morin Serge



Nassein Cassandra



Prat Michel



Prévot Catherine



Roumanos Rayya



Tandonnet Brigitte



Thauré Jean-Michel



Thiébault Gladys



# SOMMAIRE

<b>I. Des rencontres pour s'outiller : relations inter-territoires : de quoi parle-t-on ? .....</b>	<b>11</b>
<b>II. Les attentes respectives des citoyens intra et extra métropolitains .....</b>	<b>27</b>
<b>III. L'approche documentaire et l'outil opérationnel : deux propositions complémentaires.....</b>	<b>35</b>
<b>I. Annexes .....</b>	<b>43</b>
<b>A) Annexe 1 .....</b>	<b>44</b>
<b>B) Annexe 2 .....</b>	<b>46</b>



# Introduction

Le C2D, qui compte parmi ses membres des habitants hors-métropole, s'intéresse à la question des liens inter-territoires depuis longtemps.

Dès 2016, il s'est auto-saisi du sujet « La métropole bordelaise et ses territoires proches ou lointains ». En 2019, toujours de sa propre initiative, il a choisi de traiter d'un point de vue citoyen « Quelles alliances des territoires ruraux et urbains ? », en partenariat avec la coordination régionale des Conseils de développement de la Nouvelle Aquitaine. Parallèlement, notamment pour répondre à la crise des Gilets Jaunes, Bordeaux Métropole l'a saisi pour répondre à la question « Quelle méthode proposer afin de travailler ensemble avec les territoires proches de la Métropole pour un échange de bons services ? »

La saisine actuelle, « Comment prendre en compte la parole des citoyens hors métropole ? » s'inscrit donc dans une continuité de réflexions qui a permis d'aiguiser la connaissance citoyenne et l'approche du C2D de cette thématique. Elle fait écho à une politique publique institutionnelle de coopérations territoriales qui souhaite embarquer les citoyens dans l'aventure des liens inter territoires existants et à créer.

Dans un premier temps, ce rapport reviendra sur les rencontres qui ont permis d'outiller le groupe : d'une part, l'apport d'éléments de contexte à la fois national et local, lui permettant de partir d'une culture commune (rencontre avec des experts : politologue, urbaniste), d'autre part la découverte d'exemples inspirants via des actions culturelles mettant en lien des habitants de territoires différents (rencontre avec des acteurs culturels).

Dans un second temps, il apportera l'analyse citoyenne issue du travail interne au groupe qui a fait émerger en son sein des regards croisés (entre celles et ceux qui résident dans la métropole bordelaise, et celles et ceux qui habitent en dehors) concernant les besoins et attentes mutuelles,

Enfin dans un troisième temps seront présentées les propositions issues de ces échanges et analyses et permettant de répondre à ces besoins et attentes mutuelles, à savoir : s'informer et se connaître avant de faire projet.



**I. Des rencontres pour s'outiller:  
Relations inter-territoires :  
De quoi parle-t-on ?**

## A) Entre institutions de territoires voisins :

Échanges avec des agents de Bordeaux Métropole pour une lecture des enjeux nationaux à travers un état des lieux de la recherche (direction du C2D), et locaux . (direction, « Territoire d'avenir, territoire en coopération »).

### *Les relations inter-territoires : qu'en dit la recherche ?*

Selon la recherche, la question des interdépendances entre les métropoles et les territoires extra métropolitains engendre un certain nombre de questionnements autour des relations entre la métropole et les territoires, sur la façon dont celles-ci peuvent se réguler mais également sur la nature de ces interdépendances.

Cela implique une complémentarité entre les territoires et des questions autour des usages, des mobilités, des ressources à l'échelle d'un bassin de vie dans lesquelles les relations entre les citoyens hors métropole et ceux de la métropole restent encore à définir et à construire : les citoyens hors métropole qui travaillent à Bordeaux ont-ils un intérêt à participer à la vie de la cité ? Les Pessacais qui vont régulièrement sur le bassin d'Arcachon ? Les étudiant.e.s qui habitent Créon et étudient à Talence ?

Afin de mieux percevoir les liens entre territoires extra-métropolitains et métropoles, précisons d'abord leur nature, et, au regard de ce que peuvent en dire les experts (géographes, politologues, sociologues, urbanistes...), révisons quelques idées reçues.

### **Des relations structurées par des interdépendances et des clichés.**

Les représentations qui entourent les rapports entre métropoles et territoires voisins reposent sur la vision tenace d'une opposition ville/campagne, et a notamment bénéficié d'un nouvel engouement médiatique après la parution de « La France périphérique » de Christophe Guilly en 2014 . Déformant une réalité beaucoup plus contrastée, la réactivation de l'opposition ville/campagne contribue à donner l'image de deux mondes, l'un rural l'autre l'urbain, séparés tels des blocs homogènes et imperméables.

Cette opposition repose sur une vision biaisée des réciprocitys et des rapports entre métropole et territoires extra-métropolitains ou « voisins » que la recherche discute.

### Cliché N°1 : Les métropoles sont des territoires riches, les territoires ruraux des territoires pauvres

De nombreux chercheurs avertissent que si les métropoles ont effectivement connu une vague de croissance économique forte et contribuent à l'essentiel de la croissance économique en France, celle-ci n'est pas exclusivement située dans les métropoles d'une part et d'autre part cela n'induit pas nécessairement que les territoires aux alentours en souffrent. À titre d'exemple la Vendée est une région dans laquelle les territoires plus ruraux sont très compétitifs et économiquement performants.

D'autre part, s'il s'agit de situer spatialement la richesse et les revenus des habitant.e.s, en prenant le cas de la Gironde, la métropole bordelaise compte des poches de pauvreté importantes et la répartition des hauts et des bas revenus ne suit pas une courbe décroissante à mesure que l'on s'éloigne du centre-ville de Bordeaux. A titre d'exemple le taux de pauvreté des habitants de Bordeaux Métropole est supérieur à celui du département de la Gironde excepté pour les personnes âgées.

L'opposition entre métropoles gagnantes et territoires extra métropolitains perdants est donc largement à nuancer, dans le sens où la périurbanité n'existe pas comme catégorie mais il existe davantage des situations et des espaces périurbains pluriels avec des caractéristiques économiques sociales et spatiales différentes . Dans ses travaux, Eric Charmes démontre également que le péri-urbain constitue un espace beaucoup plus fragmenté et socialement hétérogène que l'on ne le pense. Dans son ouvrage *La revanche des villages*, il défend l'idée que « *La vieille opposition entre ville et campagne continue à dominer nos représentation alors qu'elle ne donne plus sens aux réalités vécues* » ( P.101) et ne permet pas de rendre compte de la diversité sociale, spatiale et économique des espaces périurbains. E. Charmes s'intéresse notamment dans ses travaux à l'effet de « clubbisation » de certaines communes périurbaines, qui cherchent à développer un entre-soi fondé sur une homogénéisation de classes assez aisées.

---

1 Sur la réception des travaux de Christophe Guilly par les chercheurs, on peut retrouver des critiques d'experts comme [l'intervention](#) de Renaud Epstein, maître de conférence en sciences politiques sur France culture ou encore la tribune des membres de la revue « [Métropolitiques](#) »

## Cliché N°2 : Les métropoles, prédatrices des ressources des territoires voisins ?

L'autre procès fait aux métropoles dans leur rapport avec leurs périphéries consiste à les présenter comme prédatrices de ressources pour les territoires naturels voisins. Ces ressources peuvent être de l'ordre de la consommation : besoins en termes de production alimentaire par exemple. Ils peuvent également relever de l'usage de certains espaces comme les espaces côtiers investis par les métropolitains.

Toutefois, la métropole n'est pas exclusivement consommatrice de ressources mais également productrice de ressources. L'enquête sur le périurbain réalisée par l'A-urba en 2020 révèle que les déplacements depuis le périurbain vers la métropole sont motivés par l'accès à certaines ressources métropolitaines : loisirs, sorties, achats, activités culturelles et emplois. Pour autant, les représentations des rapports entre métropoles et territoires voisins sont marquées par l'image de la métropole prédatrice, ce qui est susceptible d'impacter concrètement les relations entre les acteurs du territoire. C'est ce qu'ont démontré une équipe de chercheurs de l'ENSAP à Bordeaux, dans leur ouvrage [La Métropole coopérative et ses ressources](#). Ils ont mené une enquête sur le territoire girondin portant sur les représentations associées à la gestion et à la consommation des ressources de l'eau et de l'alimentation sur le territoire girondin.

Ainsi ils révèlent que dans les faits, les acteurs des territoires perçoivent l'héritage d'une opposition ville/campagne qu'il s'agit pour les chercheurs, de dépasser. (ville « civilisatrice » / campagne « colonisée »). Extraits d'entretiens réalisés dans le cadre de leur enquête sur les représentations associées à la gestion des ressources en Gironde :

*« On a le sentiment d'être colonisé. C'est aussi dans le lien rural/urbain, dominant-dominé, ce sont des représentations qui sont encore d'actualité ».*

(Elu Médoc)

*« Dès qu'il y a un rayon de soleil, les plages médocaises sont devenues les plages de Bordeaux. Lacanau-Océan, c'est Bordeaux plage ».*

(Élu PNR Médoc)

*« Souvent le terme de « prédation » revient beaucoup dans ces histoires et c'est ça qui est compliqué à assumer, en tant que métropole ».*

(Technicien Métropole)

Ainsi, l'un des enjeux que pose la construction des relations entre métropole et territoires voisins est de parvenir à dépasser ces représentations.

### Cliché N°3 : Les métropoles sont attractives, elles concentrent toute la population et les activités au détriment des territoires périurbains

Toutes les métropoles ne sont pas attractives et lorsqu'elles le sont ce ne sont pas nécessairement les centres villes qui concentrent le plus de nouveaux arrivants. Pour une métropole, bénéficier d'aménités naturelles dites positives en proximité de son territoire est un atout (cf. les grandes métropoles de l'ouest de la France).

D'autre part, la crise du Covid a eu tendance à mettre à l'agenda médiatique la thématique de la « fuite des métropoles », qui consisterait en une tendance actuelle à fuir les grandes villes (effet covid) au profit de territoires ruraux. En effet, après le covid, le « mode de vie » métropolitain a pu rebuter certains habitants qui décident de faire des choix de lieux de vie plus proches de la nature, éloignés de la densité pour des raisons sanitaires mais surtout de cadre de vie. Le mode de vie périurbain/rural est parfois préféré à celui que l'on prête au mode de vie métropolitain, à qui on associe des nuisances, de la pollution, un manque d'espaces verts, l'impossibilité de construire des alternatives écologiques...

Pour [Thierry Paquot](#) et [Guillaume Faburel](#), les métropoles sont même de véritables repoussoirs, l'un parle de « désastres urbains » le second de « dé-métropolisation ». Les métropoles ne permettraient pas de réaliser les transitions écologiques et sociales nécessaires à l'adaptation d'un mode de vie plus frugal et seraient des espaces aliénants. Dans une enquête réalisée par le C2D en 2017 « la métropole, vue depuis le périurbain », le périurbain était déjà perçu comme un espace de vie plus apaisé relatif à un mode de vie choisi pour sa tranquillité et ses aménités.

Mais ce mouvement de population des métropoles vers le rural et le périurbain reste à nuancer selon deux chercheurs M. Rousseau et A. Delage. Selon eux : « La réalité de l'exode urbain n'est finalement guère avérée deux ans plus tard : non seulement il n'y a pas de départs massifs, mais les espaces urbains restent aussi des territoires d'arrivée. En revanche, les professionnels de l'immobilier reconnaissent une frénésie transactionnelle au sortir du premier confinement, notamment dans des espaces relativement désinvestis jusqu'alors ».

---

4 Les aménités sont les éléments naturels de l'espace représentant un attrait pour les habitants, permanents ou temporaires

5 Voir [le rapport de la FNAU](#), Métroscope, P22

6 Voir [L'« exode urbain », extension du domaine de la rente](#) Aurélie Delage & Max Rousseau - 4 juillet 2022- Métropolitiques

7 [La Métropole coopérative et ses ressources de - Editions Autrement](#) : enquête du POPSU

Ce bref panorama des rapports métropoles / territoires extra métropolitains permet d'amorcer les enjeux qui vont structurer les questionnements autour de la place des citoyens hors métropole concernant la question du rôle que la métropole peut et doit jouer dans les territoires périphériques.

L'enquête sur La métropole coopérative et ses ressources , renseigne qu'en majorité, les attentes des territoires péri-métropolitains vis à vis de la métropole sont qu'elle joue un rôle fort et rassembleur dans la structuration du territoire :

*« [...] faire un ruissellement inversé c'est-à-dire à retravailler avec la ruralité la campagne les territoires »*

(Ingénieur Paysagiste Sud Gironde)

*« [...] nous n'avons pas la prétention d'être concurrents mais nous voulons absolument être complémentaires »*

(Élu PNR Médoc)

*« [...] faire autre chose que de leur proposer de la verroterie. Que l'on soit aussi sur un projet de développement »*

(Élu Département)

Cela implique que pour mener une action publique métropolitaine qui aille dans le sens d'une plus grande coopération entre les territoires, il faut tenir compte de plusieurs points d'arbitrages :

- ▶ **La définition du périmètre de ces coopérations (jusqu'ou prendre en compte la parole des citoyens hors métropole ?).** L'aire urbaine de Bordeaux ? Le département ? Les territoires reliés par le train ? Quels critères retenir dans la définition des citoyens extra métropolitains ?
- ▶ **La prise en compte de l'enchevêtrement des échelons territoriaux (concurrence/compétences) et donc : comment, malgré ces divisions territoriales, tenir compte de la parole citoyenne hors métropole ?** Importance des organes techniques médiateurs (CCGAD /SMEGREG ) qui articulent et apaisent les rapports entre la métropole et les territoires voisins en favorisant l'interconnaissance.
- ▶ **Les modalités d'intégration de cette parole citoyenne.** Sur quels critères ? Quelles thématiques ? Quelle médiation des initiatives citoyennes ? Dans sa thèse, Côme Marchadier a étudié par exemple la mise en place de réseaux alimentaires entre Nantes Métropole et ses territoires voisins par le biais de soutiens aux initiatives citoyennes situées hors de la métropole nantaise.

# La prise en compte de la parole citoyenne extra-métropolitaine dans les coopérations interterritoriales

Les formes de reconnaissance et de collaboration existantes entre les métropoles et les territoires voisins font principalement l'objet de documents de contractualisation et de partenariats ou de collaboration entre territoires, négociés et fondés sur une interdépendance technique ou politique.

Les Métropoles et les territoires voisins ont engagé des processus de collaboration qui prennent des formes assez variées et impliquent des degrés d'engagement plus ou moins importants en fonction des partenariats établis dont nous allons lister quelques exemples.

## A/ La démultiplication des dispositifs de contractualisation avec les territoires extra-métropolitains

### ► Les contrats de coopérations : Coopérations sur un secteur de politiques publiques par la contractualisation

**Culture / tourisme** : Exemple : Nantes avec la coopération culturelle de l'estuaire

**Alimentation** : Exemple : Coopération entre Bordeaux Métropole et le Pôle Territorial du Cœur Entre-Deux-Mers visant notamment la diversification des activités agricoles dans un contexte de perte de débouchés viticoles.

**Education** : Exemple : questionnements de la Métropole de Lyon dans un séminaire POPSU sur « [Vers une aire métropolitaine universitaire ?](#) »

**Tourisme** : Exemple : La COBAN et Bordeaux Métropole ont imaginé notamment, dans le cadre de leur coopération, de créer des itinéraires pédestres et cyclables entre les deux territoires et de proposer des offres touristiques durables tout le long de l'année.

---

8 CCGAD : Conseil Consultatif de Gouvernance Alimentaire Durable. Il est composé d'acteurs locaux du secteur et contribue à l'élaboration et à la mise en œuvre du Projet Alimentaire Territorial (PAT)

9 SMEGREG : Syndicat Mixte d'Étude et de Gestion de la Ressource en Eau du département de la Gironde. Il a pour objet de contribuer à la gestion équilibrée et durable de la ressource en eau des nappes profondes de Gironde

10 [Patrimoine et création dans la fabrique territoriale : l'estuaire ligérien ou la construction d'un territoire métropolitain](#)

**Coopération technique (urbanisme, mobilités).** Exemples : Grenoble coopération technique avec le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) Bordeaux coopération avec les territoires voisins (Libourne)

► **Les contrats de réciprocité ville campagne multisectoriels**

Le contrat de réciprocité ville - campagne entre Brest Métropole et Le Pays du Centre Ouest Bretagne a été signé en novembre 2016. Ce contrat multithématique s'inscrit dans la continuité de la coopération préexistante entre les deux territoires et comprend des actions dans plusieurs champs de politiques publiques : l'économie, l'insertion, la santé, la culture, l'énergie, la jeunesse, la mobilité.

► **Les Pôles Métropolitains**

**Le cas du Pôle Métropolitain Loire Bretagne**

Le Pôle Métropolitain Loire-Bretagne réunit depuis 2012 Brest Métropole, Nantes Métropole, Angers Loire Métropole, Rennes Métropole et Saint-Nazaire Agglomération qui travaillent dans ce cadre au rayonnement du Grand Ouest. Le Pôle Métropolitain s'intéresse plus particulièrement aux enjeux d'accessibilité du territoire et de rayonnement international dans les domaines d'excellence, en particulier liés à l'enseignement supérieur, la recherche et les pôles de compétitivité. Plusieurs actions ont été menées dans ce cadre : participation commune à des salons, organisation d'un événement pour attirer les talents parisiens du numérique dans l'Ouest, ou encore tenue d'un colloque national sur la question de l'alliance des territoires.

► **Le Pôle Métropolitain Nantes Saint Nazaire**

La création de Nantes Saint-Nazaire Développement, issue de la fusion entre l'Agence Internationale Nantes Saint-Nazaire et Nantes Métropole Développement en janvier 2015, constitue une nouvelle étape dans la coopération entre Nantes et Saint-Nazaire.

Les missions de cette agence de développement économique et international et de promotion de la métropole Nantes Saint-Nazaire sont les suivantes :

- le marketing, l'animation et la promotion du territoire
- la prospection d'entreprises, d'investisseurs et de talents en France et à l'international
- la coordination et la promotion des rencontres professionnelles

## B/ Des initiatives citoyennes qui tentent de rapprocher les territoires

La question des coopérations et de la prise en considération des territoires extra-métropolitains dans l'élaboration de politiques publiques semble donc déjà à l'agenda des Métropoles, par le développement de politiques de coopérations interterritoriales et de partenariats sectoriels. Ces coopérations s'ancrent dans l'échange de ressources, ou la mise en œuvre de projets, par l'intermédiaire des services techniques et des élu.e.s des collectivités partenaires.

D'une autre façon, certaines associations tentent de recréer des liens entre métropoles et territoires ruraux. C'est le cas localement par exemple du collectif *Trois tiers*, qui soutient des initiatives locales dans les territoires ruraux ou encore l'association *Bruit du frigo* qui est à l'origine des randonnées périurbaines (dont le circuit est ponctué par les refuges périurbains). Dans les territoires hors métropole, des associations s'emparent également des questions d'insertion des jeunes et de lutte contre les fractures territoriales et les effets de la métropolisation comme les chantiers *Tramassets* ou encore *Chemin d'avenirs*. L'activité de ces associations semble témoigner de signaux faibles concernant les liens émergents entre les citoyens de la métropole et hors métropole autour des questions de l'équilibre territorial, de l'animation des territoires ruraux et de la création de lieux alternatifs et publics.

Plus d'informations :

*Trois tiers* : Le Collectif Trois-Tiers, pour tiers-temps, tiers-lieux et habitants, rassemble des passionnés des questions de développement local qui ont pour objectif commun de mettre l'habitant et les usagers au cœur du processus d'évolution des territoires ruraux. Depuis 2016, l'association a la volonté de créer les conditions de la rencontre temps – lieux – habitants/acteurs du partage convivial et de l'émerveillement au service de la redynamisation des territoires.

*Bruit du frigo* : *Bruit du frigo* est un collectif de création urbaine fondé en 1997, qui regroupe architectes, artistes, urbanistes, médiateurs et constructeurs. *Bruit du frigo* réalise des projets artistiques, participatifs et contextuels sur l'espace public, mêlant installations et scénographies urbaines, micro-architectures, actions collectives et événements culturels.

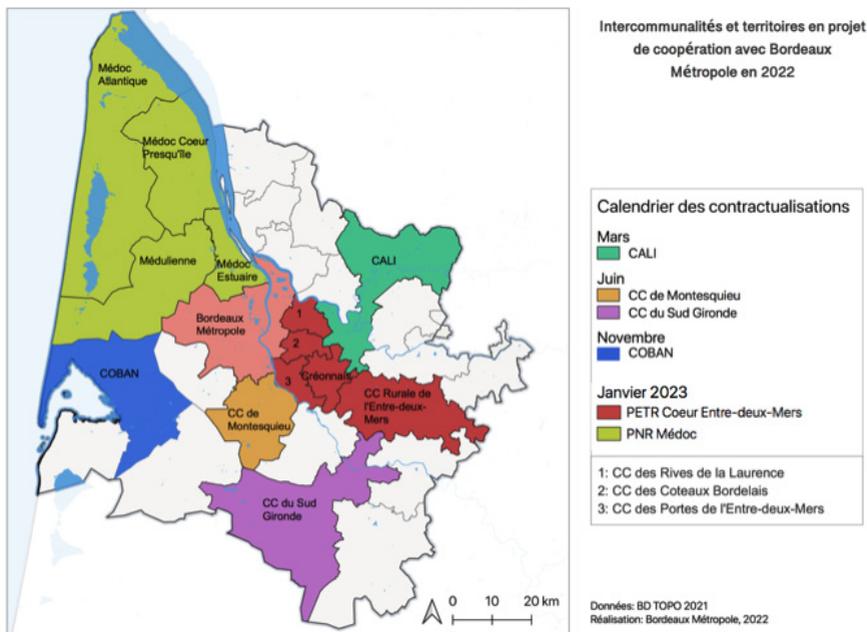
*Les chantiers Tramassett* : Les Chantiers *Tramassett* constituent un véritable centre socio-culturel : Lieu d'accueil et d'échanges, soutien d'initiatives citoyennes, c'est un lieu de création et un centre d'interprétation et de

transmission patrimoniale. Lieu de partage, il est ouvert aux établissements scolaires par la mise en place d'animations pédagogiques autour des trois champs : bois, arts, environnement.

Chemin d'avenirs : « Bien souvent, les collégiens et lycéens éloignés des grandes agglomérations cumulent les obstacles qui réduisent leurs perspectives. Il ne s'agit pas d'un phénomène à la marge, puisque 60% des Français vivent dans ce que l'on appelle la France périphérique : les zones rurales, les villes petites et moyennes et certaines franges du périurbain. » C'est pourquoi l'association met en place un système de mentorat pour favoriser l'égalité des chances.

Les oiseaux mécaniques : Association gérant le lieu du même nom à Lestiac sur Garonne. Elle est composée de différentes entités artistiques, rassemblées autour de l'ancien garage qui se veut ouvert sur le territoire tout en assurant un espace de travail à la fois personnel et collectif.

## Les coopérations territoriales de Bordeaux Métropole avec ses voisins



Les enjeux ont évolué : après une première phase de politique de coopération avec des territoires le plus souvent hors département (Angoulême, Mont-de-Marsan...), une seconde a été enclenchée en 2021 avec un rapprochement avec les territoires voisins.

Sur le territoire girondin, il existe un certain « équilibre des forces » entre le territoire de la Métropole et les territoires hors métropole :

- > Chacun compte environ 750 000 habitants
- > Les deux sont dynamiques

Il s'agit donc pour Bordeaux Métropole d'établir des relations de « bon voisinage » :

- 1) Se parler, se rencontrer, échanger ;
- 2) D'EPCI à EPCI[1] (de pair à pair) ou à d'autres formes de rassemblements (PNR[2] Médoc, SYSDAU[3]... dont le périmètre englobe plusieurs EPCI), l'idée étant pour Bordeaux Métropole de trouver sa place dans un jeu d'acteurs déjà constitué ;
- 3) Dans une posture modeste ;
- 4) A l'écoute, en dialogue dans le respect ;
- 5) Pour construire ensemble, trouver des solutions (en matière de mobilité, de climat, d'habitat...).

Objectifs :

Ces échanges doivent déboucher sur des actes. Ils prennent donc la forme d'une contractualisation avec nos pairs. Les contrats comprennent :

- 1) Une ou plusieurs thématique(s) d'intervention (par exemple mobilité, économie / développement, transition écologiques, tourisme / accueil...),
- 2) Un niveau d'intégration (ou degré) de coopération sur chaque thématique
- 3) Ces contrats sont évolutifs

Il s'agit d'instaurer de nouveaux équilibres.

## Où en est Bordeaux Métropole ?

L'avancement, dans un premier temps, s'est opéré avec les territoires et sur les thématiques où l'envie était la plus manifeste (pour impulser la démarche).

En octobre 2022 (lors de la rencontre du groupe avec Jean-Yves Meunier), 3 contrats avaient été signés avec la Communauté d'agglomération du Libournais (Libourne), la communauté de Communes de Montesquieu (Léognan) et celle du Sud Gironde (Langon).

En novembre a été validé celui de la COBAN (Bassin d'Arcachon Nord) puis en janvier 2023 ont été validés les contrats avec le Médoc (les quatre communautés de communes du Médoc et le Parc Naturel Régional) et l'entre deux mers (les cinq communautés de commune et Pole d'Equilibre Territorial et Rural / PETR). Toujours en octobre 2022, les rencontres se poursuivent avec les autres territoires (Grand Cubzaguais et Nord Gironde).

Il s'est agi d'un démarrage pragmatique de la coopération. Un projet global se construit, mais il n'a pas constitué un préalable. Chaque territoire est avec Bordeaux Métropole dans l'échange de bons procédés.

Cette démarche, aujourd'hui encore essentiellement institutionnelle, souhaite intégrer la parole citoyenne. C'est la raison de cette saisine.

---

[1] Etablissement Public de Coopération Intercommunale, c'est-à-dire les intercommunalités comme les Communautés de Communes, Communautés d'Agglomération, Métropoles...

[2] Parc Naturel Régional

[3] Syndicat mixte (organisme) chargé de la mise en œuvre du SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale sur son périmètre qui comprends Bordeaux Métropole mais aussi d'autres intercommunalités)

# B) Entre citoyens / habitants : des exemples inspirants, échanges avec Sébastien Carlier et Gwenaëlle Larvol



Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne

Que recherchez-vous

Espace documentation

EXPLORER VIVRE **COMPRENDRE** CONTACT

## L'action culturelle dans le Parc

Parc Naturel Régional de Gascogne » **COMPRENDRE** » Les Missions du Parc » Culture & Éducation à l'Environnement » L'action culturelle dans le Parc

**Le Parc comme un espace culturel « sans mur ».**  
L'action culturelle du Parc se fait : avec le vent sous les pins justement, et la musique qui l'accompagne ; avec la magie d'un arial la nuit et des mots racontés sous les étoiles ; avec une prairie en pente douce qui se transforme en théâtre de verdure, avec les bâtiments singuliers dont on détourne pour un temps la fonction initiale afin d'y jouer autre chose que du théâtre économique, avec ces lieux où la convivialité légendaire tournait en rond. Avec ce territoire et ses composantes naturelles et patrimoniales, avec ses habitants déjà impliqués dans cette démarche.

### SOUTENIR ET ACCOMPAGNER LA CRÉATION ARTISTIQUE DU TERRITOIRE

26/11/2020 14:57



Le territoire est riche de dynamiques culturelles, parfois audacieuses, et il convient de renforcer une action culturelle au service des enjeux du territoire. La démarche de création et singulièrement l'accueil d'artistes en résidence sont importants et permettent d'enraciner l'expérimentation culturelle, tout en favorisant un dialogue permanent entre les habitants et leur territoire.

[En savoir plus...](#)

### LES MISSIONS DU PARC

- Patrimoine naturel
- Eau
- Paysage & Urbanisme
- Tourisme durable
- Culture & Éducation à l'...**
- L'éducation à l'environneme...
- L'action culturelle dans le...**
- Énergie & Climat
- Inventaire du patrimoine bâti
- Coopération Internationale



à propos **projets** communication actualités contact EN

2016

## Convoi exceptionnel #1

Bordeaux Mécène  
Sainte-Foy-la-Grande



# Les projets du Parc naturel régional (PNR) des Landes de Gascogne : le partage comme enrichissement - Sébastien Carlier

## Le PNR :

- 53 villages, à cheval sur le sud de la Gironde et une partie du nord des Landes.
- Structure aux missions très variées (relatives à l'urbanisme, l'environnement...),
- Partenariats réguliers et encouragés avec différentes collectivités (les « aggro portes »), notamment Bordeaux Métropole (qui participe à son financement).

## • Promouvoir la culture « hors les murs »

Choix de ne pas faire de la programmation culturelle (il en existe déjà une très riche : Bassin d'Arcachon, Luxey...), mais plutôt de développer la culture hors les murs => le PNR a engagé un volet de projets et de partenariats avec les [Cercles de Gascogne](#).

En ciblant les médiathèques, les cœurs de village, les écoles, les associations... le PNR a cherché à faire partager ses enjeux de patrimoine (culturel, bâti, naturel), pour bâtir avec les habitants en embarquant des artistes et mettre en lien ces différents acteurs de territoires autour de questions relatives à la vie en commun, l'histoire locale et les nouveaux enjeux pour le parc tels que la pollution lumineuse. Petit bémol : difficulté de capter des habitants trop éloignés et isolés.

## • Le projet de « l'Eaudyssée » : créer une légende contemporaine – 2013/2014

En 2013 le PNR initie un projet conséquent, qui vise à créer une nouvelle légende contemporaine autour de la vallée de la Leyre. Le projet s'est appuyé sur des groupes d'habitants et des partenaires, notamment une compagnie, [Générik Vapeur](#) qui a accompagné et inclut les habitants dans son projet tout au long de l'opération, jusqu'à la clôture par un événement culturel festif.

### ► Récapitulatif du projet :

- **Durée** : 2 ans, engagement et suivi régulier du projet
- **Coût** : 100 000 euros
- **Participants** : 18 groupes de différent horizons (ressourceries, association alternatives, habitants...)
- **Partenaires** : [IDDAC](#), [Générik vapeur](#)
- **Evènement** : Déambulation festive, film
- **Effets** : Le projet à permis de créer du lien et nous de nouvelles relations avec des partenaires

- Le projet de « l'encyclopédie »

À la suite du succès de l'Eudyssée, la MDSI (qui était l'une des parties prenantes) a relancé un projet sur 4 ans (le PNR est partie prenante) d'encyclopédie (définition du quotidien). La première édition, l'[Encyclo des mécanos](#) est menée en collaboration avec la compagnie de théâtre «[Atelier de Mécanique Générale contemporaine](#)».

Une prochaine édition est en cours sur cinq territoires avec la compagnie « l'Homme debout ».

► Récapitulatif du projet

- **Durée** : 4 ans
- **Cout** : Entre 35 et 40000 euros par an pour le PNR (plusieurs centaines de milliers d'€ tous financements compris)
- **Partenaires** : artistes, IDDAC, OARA, Région, Département, Communautés de communes, [Musicalarue](#)...
- **Evènement** : Spectacles
- **Effet** : Routinisation et périodicité des projets

Retrouvez toutes les infos sur l'action culturelle participative du PNR ici :

[Résidences et créations participatives / L'action culturelle dans le Parc / Culture & Éducation à l'Environnement / Les missions du Parc / COMPRENDRE / Parc Naturel Régional de Gascogne - Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne \(parc-landes-de-gascogne.fr\)](#)

## Le projet de « convoi exceptionnel » mené par le collectif **Bruit du Frigo** : le voyage et l'accueil, vecteurs aussi de revalorisation de soi - *Gwenaëlle Larvol*

[Le Bruit du Frigo](#) : collectif de création urbaine fondé en 1997, qui regroupe architectes, artistes, urbanistes, médiateurs et constructeurs, à l'origine notamment des refuges périurbains de la métropole.

Présentation de l'aventure du Convoi exceptionnel première édition, réalisée en 2016 avec des habitant.e.s du quartier de Bacalan et des habitant.e.s de Sainte Foy La Grande.

---

11 Les Cercles de Gascogne sont une fédération de cafés associatifs dans le Sud Gironde et dans les Landes créée en 1830, après la Révolution française. Aujourd'hui, ils restent des lieux de convivialité et de partage qui animent les villages dans ces territoires.  
<https://www.parc-landes-de-gascogne.fr/Parc-Naturel-Regional-de-Gascogne/EXPLORER/Les-incontournables/Les-Cercles-de-Gascogne>

- Début de l'aventure et préparation du voyage

L'idée de construire un voyage entre le quartier de Bacalan et Sainte Foy la Grande naît en 2015. Par la mobilisation d'habitant.e.s volontaires, le collectif du BDF a voulu initier une série de rencontres afin de construire un projet de visites conçu par et pour les habitants qui résident dans ces lieux. La finalité étant à la fois de créer du lien entre deux espaces l'un urbain et l'autre rural ; et de redonner dignité et fierté aux habitants en les aidant à se révéler leur patrimoine architectural et vivant dans des territoires dits « politique de la ville ».

- Engager les habitant.e.s dans la démarche

Afin de mobiliser les habitant.e.s des quartiers concernés, le collectif a initié un « démarchage » de volontaires. Pour les rencontrer et de leur partager leur idée, le BDF s'est appuyé sur des structures associatives, culturelles ou sportives locales afin de trouver des participant.e.s.

Au total, 30 « voyageurs » ont embarqué dans le projet, accompagnés le jour du voyage par un photographe et un illustrateur.

- Déroulé et activités

Pendant un an, les participant.e.s et le BDF se sont rencontrés régulièrement afin de coconstruire le voyage à partir de leurs connaissances du territoire.

Organisé en collaboration avec des partenaires identifiés par le BDF ou par interconnaissance des habitant.e.s, le voyage a pris forme sur deux weekend : l'un à Sainte Foy la Grande et l'autre à Bacalan.

L'objectif des voyages était de produire des œuvres et de faire du lien entre les habitant.e.s.

- Conclusions et perspectives de l'expérience

La première édition du convoi en 2016 a abouti sur une exposition photo en présence des deux artistes cités. Trois éditions du convoi exceptionnels ont été réalisés depuis, élargissant les participations.

- ▶ Récapitulatif du projet

- **Partenaires** : associations, structures implantées dans les quartiers qui travaillent sur des thématiques précises / entreprises / collectivités pour le soutien financier
- **Coût** : 60 000 euros (et beaucoup de débrouille...)

## **II. Les attentes respectives des citoyens intra et extra métropolitains**



Forts de l'acculturation assurée de l'ensemble des participants, le groupe de travail a identifié de manière collective et en ateliers plusieurs constats :

- Sur les personnes présentes, plus d'un quart habite hors métropole (au sud du Bassin d'Arcachon, dans le Sud-Gironde, près de Saint-Emilion, ou encore dans la première couronne à l'ouest de la métropole).



Rouge : Lieu de résidence

Noir : Lieu de déplacement

Jaune : lieu où l'on souhaite aller

- Les déplacements au sein du département sont nombreux. Beaucoup vont vers Bordeaux, Mérignac, Pessac et Gradignan. A l'extérieur de la métropole les déplacements se font surtout sur le Bassin d'Arcachon et les plages girondines. D'autres se concentrent autour du Libournais et du Sud Gironde. A contrario, certains territoires au Sud, plus ruraux ou périurbains, restent peu fréquentés (c'est le cas par exemple au sein du canton de la Brède, du Sud-Gironde, de l'Entre-deux-Mers ou encore du Réolais).

- Les déplacements à l'extérieur du département concernent les Pyrénées, la Dordogne, le Lot-et-Garonne et les Landes.

Globalement l'atelier aura démontré que les membres du C2D sont très mobiles, et qu'ils sont nombreux à se déplacer pour des raisons liées aux loisirs sur le territoire girondin.

## Des besoins en miroir d'informations mutuelles sur ce qui se passe sur les territoires

- Deuxième partie de l'atelier en sous-groupes : les besoins en matière d'information et de contribution

Les membres du C2D ont travaillé dans un second temps en sous-groupes homogènes (les habitants de la métropole d'un côté, les habitants hors métropole de l'autre), afin d'identifier et de comparer les attentes et besoins, de part et d'autre, en matière d'information et de souhait de contribution à l'élaboration des politiques publiques les impactant.

## **Groupe 1 : La vision des métropolitains :**

De quelles informations sur les territoires voisins ont besoins les métropolitains ? Sur quoi ils aimeraient contribuer ?

### **Classement des thèmes par ordre de préoccupation (4 prioritaires parmi 12 proposés) :**

#### Des informations concernant les loisirs :

- Mieux connaître les événements ponctuels, festifs sur les territoires,
- Connaître l'offre d'activités existantes (ateliers, musées, sport, culture...).

#### Des informations concernant la mobilité :

- Informations sur les lieux pour recharger les véhicules électriques,
- Connaître les offres des modes de transports doux et les itinéraires disponibles (pistes cyclables, lignes de bus...),
- Les informations trafic en direct,
- L'offre de stationnement et la disponibilité des places de parking en direct,

#### Des informations concernant l'aménagement :

- Les fournitures réseaux et internet disponibles,
- Des informations sur les plans locaux d'urbanisme (PLU)
- Des informations sur les parcs naturels régionaux (PNR) : circuits de randonnées, animations...

#### Des informations sur les commerces de première nécessité :

- Informations sur les horaires d'ouverture et la présence de commerces essentiels dans les territoires (pharmacie, tabac...),
- L'offre des produits locaux et naturels.

## Groupe 2 : La vision des extra-métropolitains

De quelles informations sur / de la Métropole ont besoins les habitants hors métropole ? Sur quoi ils aimeraient contribuer ?

### **Classement des thèmes par ordre de préoccupation (4 prioritaires parmi 12 proposés)**

#### La mobilité :

- Informations nécessaires :
  - RER métropolitain
  - Disponibilité en temps réel des places de stationnement
    - > Dans les parcs relais
    - > Dans les parkings
    - > Dans l'espace public
- Contributions souhaitées :
  - Solutions pour les territoires qui n'ont pas la chance d'avoir un train
  - Horaires des trains (il en faut le soir)
  - Aménagements intermodaux
  - Parcs relais
    - > Emplacements
    - > Nombre de places stationnement pour véhicules légers (il en manque beaucoup, les habitants extra-métropolitains trouvent difficilement des places quand ils viennent en ville)
    - > Autres aménagements nécessaires (vélos, autres modes de transports doux, trottinettes électriques... tout ce qui ne peut pas aller dans le tram ou le bus)
  - Avec Parcs relais : horaires des bus (dans le nord de l'agglomération, par exemple, les bus s'arrêtent après 20h)
  - RER métropolitain

#### Les loisirs :

- Informations nécessaires :
  - Ce qui se passe, de manière pérenne comme éphémère
  - Classer les informations par catégories
- Contributions souhaitées :
  - Penser la mutualisation des équipements de loisirs au-delà de la Métropole, avec les territoires voisins immédiats

## La santé :

- Informations nécessaires :
  - Médecins généralistes et spécialistes, centres de soins...
  - De manière générales, informations sur les dispositifs de santé
- Contributions souhaitées :
  - Réflexion sur les déserts médicaux

## L'aménagement :

- Informations nécessaires : tous les projets, la métropole étant un territoire utilisé par tous.
- Contributions souhaitées :
  - Intermodalité (mobilité)
  - Equipements
  - Tout aménagement qui peut impacter les territoires voisins



*Crédit : C2D de Bordeaux Métropole*

## **Des différences et des points communs en matière de thématiques prioritaires selon que l'on habite dans Bordeaux Métropole ou à côté.**

Les différences : la santé est un thème important pour les habitants hors métropole, qui souhaiteraient qu'une réflexion soit menée sur la question des déserts médicaux en milieu rural ou périurbain

### ***Deux thématiques prioritaires communes pour les résidents intra et extra métropole : la mobilité et l'aménagement***

**Les points communs** : trois grands thèmes de préoccupation commune :

- La mobilité d'abord. Il s'agit de la thématique majeure, selon les membres du C2D, pour lier la Métropole et ses voisins, quel que soit le territoire sur lequel on vit ;
- L'aménagement ensuite. C'est aussi une thématique importante, qu'il s'agisse d'infrastructure de mobilité (pour faciliter la multimodalité), d'équipement (culturel, sportif, universitaire...) ou de tout aménagement qui peut impacter les territoires voisins ;
- Les loisirs enfin. Cette thématique intéresse elle aussi fortement l'ensemble des membres du groupe, qu'il s'agisse notamment de rassembler les informations sur l'offre ou de penser une mutualisation des équipements.



### **III. L'approche documentaire et l'outil opérationnel : deux propositions complémentaires**

## Constat d'un besoin partagé : s'informer et se connaître

### Esquisse de proposition pour favoriser les échanges d'informations et la participation

Le groupe a donc travaillé à identifier d'une part les thématiques intéressant les citoyens et sur lesquelles ces derniers ont besoin d'information, d'autre part les canaux par lesquels ils pensent qu'il faut passer, les lieux physiques ou virtuels sur lesquels ils pensent que doit se trouver l'information (ou la possibilité de participation).

**Les citoyens métropolitains aimeraient**, concernant les territoires voisins, plus d'informations et de possibilités de participation concernant :

- **La mobilité** (par exemple via le site internet de Bordeaux Métropole, dans leurs mairies, à l'Office du tourisme de Bordeaux, sur Radio trafic, via un groupe dédié sur les réseaux sociaux...)
- **L'aménagement** (via internet, à la Métropole, dans une appli unique...)
- **Les loisirs** (via la presse métropolitaine, des QR codes dédiés, les bibliothèques, l'agenda du journal de BM, un agenda unique...)
- **Les commerces**

**Les citoyens extra métropolitains aimeraient**, concernant le territoire métropolitain, plus d'informations / de possibilités de participation concernant :

- **La mobilité**
  - Par exemple en matière d'information : sur le RER métropolitain, les disponibilités en temps réel des places de stationnement dans les parcs relais, les parking souterrains ou places de surface... des informations qu'il aimeraient trouver, outre sur internet, dans les lieux fréquentés par les habitants : mairies, centres sociaux, lieux associatifs, établissements culturels... mais aussi les commerces (centres commerciaux, bars, épicerie, boulangeries...), les gares...
  - En matière de participation : contribuer à la recherche de solutions pour les territoires qui n'ont pas le train, sur les horaires des trains, les aménagements intermodaux, l'emplacement des parcs relais...
- **Les loisirs**
- **La santé** (par exemple via internet, à la Métropole, dans une appli unique...)

- **L'aménagement**

Une fois ces données récoltées, il pourra être intéressant de vérifier et de compléter ces informations en allant sur le terrain pour avoir une vision plus exhaustive des besoins (en matière d'information et de participation) et des possibles (en matière de canaux / de lieux de diffusion).

## Un projet coconçu entre citoyens des différents territoires ?

La proposition ci-dessus étant plutôt pragmatique et opérationnelle, le groupe de travail a souhaité compléter sa contribution avec une proposition documentaire, une approche de l'humain.

Il a donc souhaité, dans un premier temps, découvrir des projets coconstruits avec des citoyens de territoires différents. Des projets portés par des institutions, multi-acteurs publics et privés, qui sont souvent des projets de longue haleine, structurels et récurrents ; des projets portés par des associations, plus modestes, plus conjoncturels.

Ainsi, le groupe a reçu le **Parc Naturel des Landes de Gascogne**, qui lui a présenté plusieurs projets multi-partenariaux, montrant le tissage d'un réseau multi-acteurs allant du tout petit maillage (petites associations très locales : bars associatifs, petits clubs de sport, petits lieux de cours de musique, centre sociaux, petits commerces... mais aussi communes), aux acteurs plus souvent institutionnels et œuvrant à plus grande échelle (communautés de communes, IDDAC, OARA, Département, Région...). Il a reçu aussi le collectif **le Bruit du Frigo**, qui lui a présenté un projet piloté par l'association et co-porté avec des bénévoles, un projet d'échange et de partage artistique et culturel entre habitants de Bacalan et habitants de Sainte-Foy-la-Grande.

Ces rencontres et échanges avec ces deux types d'acteurs ont permis de comprendre les rouages, les besoins humains, financiers, de pilotage du projet pour une réussite du projet. Elles ont aussi mis en exergue l'importance d'une connaissance fine du ou des territoires avec/sur lesquels on travaille : écosystème des acteurs et fonctionnement, atouts ou thématiques portées par ces territoires...

Si l'idée et la faisabilité d'un tel projet ont été creusées, elles ont mis en lumière pour le groupe l'importance de préalables : apprendre à se parler, se comprendre, se connaître d'une part, et avoir du temps pour que les citoyens concepteurs du projet soient aussi ceux qui portent sa mise en œuvre.

## In fine, deux propositions complémentaires

L'aboutissement de cette réflexion sur la prise en compte de la parole des citoyens hors métropole a donc pris la forme d'une double production, dans l'objectif d'une part de proposer un outil opérationnel permettant aux habitants d'avoir accès aux informations et de donner leur avis sur les projets qui les concernent, et d'autre part d'inviter à une immersion dans la vie de « transfrontaliers » qui passent quotidiennement ou presque d'un territoire à l'autre, incarnant ce faisant les liens entre ces territoires.

Dans l'optique de rendre des livrables utilisables par Bordeaux Métropole, l'outil d'accès à l'information a pris la forme d'un **annuaire** recensant des lieux et outils permettant cette communication.

L'immersion dans le quotidien des habitants à cheval sur l'intra et extra métropole est quant à elle passée par un travail documentaire sur les usagers de la ligne de car express 407 Bordeaux/Créon. La réalisation d'une **galerie de portraits** et d'un récit de voyage ont été confiés à la photographe Maïttxu Etcheverria et la journaliste et autrice Carine Arribeux. Elles sont allées à la rencontre de ces voyageurs du quotidien entre les deux territoires pour mettre en lumière et comprendre les liens qui existent déjà.

# 1/ Communiquer avec les habitants hors métropole :

## l'Annuaire des lieux ressources

### A quoi ça sert ?

Le C2D a mis à disposition des services et chefs de projets de Bordeaux Métropole un annuaire qui recense **les adresses** des lieux ressources (physiques ou virtuels) pouvant servir de support à une campagne de communication élargie. De plus, y figurent aussi **les contacts** (lorsqu'ils étaient accessibles) des gestionnaires de ces lieux.

Le **recensement** a été opéré sur les **intercommunalités partenaires** de la Métropole (**15 au total**) dans le cadre des contrats de coopérations territoriales (CoNECT)

#### 7 grands territoires :

- **Bordeaux Métropole**
- **Première Couronne**
- **Grand Libournais**
- **Haute-Gironde**
- **Médoc**
- **Bassin et Val de l'Eyre**
- **Sud-Gironde**

Afin de réaliser un outil au plus près des besoins et du terrain, ont été rencontrés :

- Certains des futurs utilisateurs : Le service communication, le service des coopérations territoriales, le service mobilités ainsi que les trois pôles territoriaux à la lisière du Hors Métropole (Sud, Rive Droite et Ouest)
- Les experts du territoire : A-Urba et les directions de la communication / de cabinet ou les directions générales des services des intercommunalités partenaires.

# Comment fonctionne l'outil ?

L'annuaire se présente sous la forme d'un tableau. Chaque grand territoire (regroupant plusieurs intercommunalités) occupe une feuille.

**En abscisse**, figurent les différentes catégories de lieux recensés :

- Les infrastructures de transport : Arrêt de bus ou de Car express, Gares...
- Les événements : Marchés et festivals
- Les médias : Radios, presse locale, pages Facebook
- Les structures publiques : Mairies, médiathèques, salles polyvalentes...
- Les structures privées : Centres commerciaux, commerces, cinémas...

**En ordonnée**, on peut retrouver les différentes intercommunalités et communes, Bordeaux Métropole y compris. En effet, si les citoyens Hors Métropole habitent sur les territoires voisins, ils travaillent parfois dans l'agglomération bordelaise et s'y déplacent. Ainsi, il est déjà possible de les informer au sein du territoire métropolitain sur certains points stratégiques.

**Communiquer avec les habitants hors métropole: Annuaire des lieux ressources**

**Légende :**

- Territoires d'écologie et d'innovation**
- Proximité Européenne**
- Accèsibilité et Mobilité**
- Franc d'orientation**
- Bois et Vall de l'Yonne**
- Grand Grandirade**
- Médias**
- Structures et Services**
- Bois et Vall de l'Yonne**
- Grand Grandirade**
- Bois et Vall de l'Yonne**
- Grand Grandirade**
- Bois et Vall de l'Yonne**
- Grand Grandirade**
- Structures et Services**
- Bois et Vall de l'Yonne**
- Grand Grandirade**
- Bois et Vall de l'Yonne**
- Grand Grandirade**
- Bois et Vall de l'Yonne**
- Grand Grandirade**
- Structures et Services**
- Bois et Vall de l'Yonne**
- Grand Grandirade**
- Bois et Vall de l'Yonne**
- Grand Grandirade**
- Bois et Vall de l'Yonne**
- Grand Grandirade**
- Structures et Services**
- Bois et Vall de l'Yonne**
- Grand Grandirade**
- Bois et Vall de l'Yonne**
- Grand Grandirade**
- Bois et Vall de l'Yonne**
- Grand Grandirade**
- Structures et Services**
- Bois et Vall de l'Yonne**
- Grand Grandirade**
- Bois et Vall de l'Yonne**
- Grand Grandirade**
- Bois et Vall de l'Yonne**
- Grand Grandirade**
- Structures et Services**
- Bois et Vall de l'Yonne**
- Grand Grandirade**
- Bois et Vall de l'Yonne**
- Grand Grandirade**
- Bois et Vall de l'Yonne**
- Grand Grandirade**
- Structures et Services**
- Bois et Vall de l'Yonne**
- Grand Grandirade**
- Bois et Vall de l'Yonne**
- Grand Grandirade**
- Bois et Vall de l'Yonne**
- Grand Grandirade**
- Structures et Services**
- Bois et Vall de l'Yonne**
- Grand Grandirade**
- Bois et Vall de l'Yonne**
- Grand Grandirade**
- Bois et Vall de l'Yonne**
- Grand Grandirade**
- Structures et Services**
- Bois et Vall de l'Yonne**
- Grand Grandirade**
- Bois et Vall de l'Yonne**
- Grand Grandirade**
- Bois et Vall de l'Yonne**
- Grand Grandirade**
- Structures et Services**
- Bois et Vall de l'Yonne**
- Grand Grandirade**
- Bois et Vall de l'Yonne**
- Grand Grandirade**
- Bois et Vall de l'Yonne**
- Grand Grandirade**
- Structures et Services**
- Bois et Vall de l'Yonne**
- Grand Grandirade**
- Bois et Vall de l'Yonne**
- Grand Grandirade**
- Bois et Vall de l'Yonne**
- Grand Grandirade**
- Structures et Services**
- Bois et Vall de l'Yonne**
- Grand Grandirade**
- Bois et Vall de l'Yonne**
- Grand Grandirade**
- Bois et Vall de l'Yonne**
- Grand Grandirade**
- Structures et Services**
- Bois et Vall de l'Yonne**
- Grand Grandirade**
- Bois et Vall de l'Yonne**
- Grand Grandirade**
- Bois et Vall de l'Yonne**
- Grand Grandirade**
- Structures et Services**
- Bois et Vall de l'Yonne**
- Grand Grandirade**
- Bois et Vall de l'Yonne**
- Grand Grandirade**
- Bois et Vall de l'Yonne**
- Grand Grandirade**
- Structures et Services**
- Bois et Vall de l'Yonne**
- Grand Grandirade**
- Bois et Vall de l'Yonne**
- Grand Grandirade**
- Bois et Vall de l'Yonne**
- Grand Grandirade**
- Structures et Services**
- Bois et Vall de l'Yonne**
- Grand Grandirade**
- Bois et Vall de l'Yonne**
- Grand Grandirade**
- Bois et Vall de l'Yonne**
- Grand Grandirade**
- Structures et Services**
- Bois et Vall de l'Yonne**
- Grand Grandirade**
- Bois et Vall de l'Yonne**
- Grand Grandirade**
- Bois et Vall de l'Yonne**
- Grand Grandirade**
- Structures et Services**
- Bois et Vall de l'Yonne**
- Grand Grandirade**
- Bois et Vall de l'Yonne**
- Grand Grandirade**
- Bois et Vall de l'Yonne**
- Grand Grandirade**
- Structures et Services**
- Bois et Vall de l'Yonne**
- Grand Grandirade**
- Bois et Vall de l'Yonne**
- Grand Grandirade**
- Bois et Vall de l'Yonne**
- Grand Grandirade**
- Structures et Services**
- Bois et Vall de l'Yonne**
- Grand Grandirade**
- Bois et Vall de l'Yonne**
- Grand Grandirade**
- Bois et Vall de l'Yonne**
- Grand Grandirade**
- Structures et Services**
- Bois et Vall de l'Yonne**
- Grand Grandirade**
- Bois et Vall de l'Yonne**
- Grand Grandirade**
- Bois et Vall de l'Yonne**
- Grand Grandirade**
- Structures et Services**
- Bois et Vall de l'Yonne**
- Grand Grandirade**
- Bois et Vall de l'Yonne**
- Grand Grandirade**
- Bois et Vall de l'Yonne**
- Grand Grandirade**
- Structures et Services**
- Bois et Vall de l'Yonne**
- Grand Grandirade**
- Bois et Vall de l'Yonne**
- Grand Grandirade**
- Bois et Vall de l'Yonne**
- Grand Grandirade**
- Structures et Services**
- Bois et Vall de l'Yonne**
- Grand Grandirade**
- Bois et Vall de l'Yonne**
- Grand Grandirade**
- Bois et Vall de l'Yonne**
- Grand Grandirade**
- Structures et Services**
- Bois et Vall de l'Yonne**
- Grand Grandirade**
- Bois et Vall de l'Yonne**
- Grand Grandirade**
- Bois et Vall de l'Yonne**
- Grand Grandirade**
- Structures et Services**
- Bois et Vall de l'Yonne**
- Grand Grandirade**
- Bois et Vall de l'Yonne**
- Grand Grandirade**
- Bois et Vall de l'Yonne**
- Grand Grandirade**
- Structures et Services**
- Bois et Vall de l'Yonne**
- Grand Grandirade**
- Bois et Vall de l'Yonne**
- Grand Grandirade**
- Bois et Vall de l'Yonne**
- Grand Grandirade**
- Structures et Services**
- Bois et Vall de l'Yonne**
- Grand Grandirade**
- Bois et Vall de l'Yonne**
- Grand Grandirade**
- Bois et Vall de l'Yonne**
- Grand Grandirade**
- Structures et Services**
- Bois et Vall de l'Yonne**
- Grand Grandirade**
- Bois et Vall de l'Yonne**
- Grand Grandirade**
- Bois et Vall de l'Yonne**
- Grand Grandirade**
- Structures et Services**
- Bois et Vall de l'Yonne**
- Grand Grandirade**
- Bois et Vall de l'Yonne**
- Grand Grandirade**
- Bois et Vall de l'Yonne**
- Grand Grandirade**
- <

## 2/ Un voyage à la rencontre des citoyens qui ont un pied dans la métropole bordelaise et l'autre dans un ou des territoire(s) voisin(s) : Le livre « Portraits de voyageurs »

La seconde dimension de cette saisine concernait l'élaboration d'un projet d'initiative citoyenne qui permettrait d'identifier les liens et histoires communes, existantes ou à créer.

Assez rapidement, le groupe a exprimé le désir de faire se rencontrer les voisins autrement que par des différences exprimées. Il a commencé alors à envisager un projet citoyen qui pourrait prendre la forme d'une collection de portraits et de bribes de récits de vie

La thématique de la mobilité ayant été identifiée par le groupe comme centrale, tant du point de vue des métropolitains que de celui des extra-métropolitains, et dans un contexte d'émergence du projet de RER métropolitain, l'idée a germé d'un travail à la fois photographique et documentaire, sur la première ligne de car express (la ligne 407 entre Bordeaux et Créon), pionnière d'un réseau de 8 lignes de car quadrillant le département.

Le car présente le double avantage d'une part de relier très concrètement les territoires, et d'autre part de constituer comme un « cocon » : c'est un espace clos, une bulle pour ses passagers, qui permet d'aller vers les gens et de leur parler plus facilement.

C'est donc une galerie de portraits de voyageurs de la ligne 407 reliant Créon et Bordeaux qui a été proposée.

Enrichi de paroles, morceaux saisis de récits de vie des passagers le long du trajet, ce **carnet de traversée** multi-protagonistes dessine en pointillé une sorte de trait d'union entre les métropolitains et leurs voisins.



Crédit : C2D de Bordeaux Métropole



## Annexes

# Annexe 1

## Approfondissement des possibles sur les thèmes identifiés par les sous-groupes du C2D comme prioritaires

Groupe 1 : La vision des métropolitains : focus sur la mobilité, l'aménagement, les loisirs et les commerces

Thématique	Acteurs qui ont l'info (où va-t-on chercher l'info ?)	Acteurs ou lieux de diffusion (où souhaite-t-on la trouver ?)
MOBILITÉ	<ul style="list-style-type: none"><li>- Conseil départemental (cartes pistes cyclables)</li><li>- Régions (infos sur les trains)</li><li>- Préfecture</li><li>- Opérateurs privés de transport</li><li>- SNCF</li><li>- Offices de tourisme</li></ul>	Internet Mairies Site de BM Offices de tourisme Les habitants du coin Radio trafic Groupes dédiés sur réseaux sociaux
AMÉNAGEMENT	Acteurs privés Syndicats intercommunaux Associations spécialisées Fournisseurs d'accès internet Marie et collectivités	Internet Dans une application unique Dans la Métropole
LOISIRS	Guides (le Routard, bleu, Michelin...) Cartes Sites internet (le Bonbon, Aquilinet) Département de la Gironde	Presse métropolitaine QR codes dédiés Bibliothèques Agenda du journal de BM Un agenda unique
COMMERCES	Les habitants (bouche à oreille) Google Office de tourisme Assos de commerçants CCI	Commerces CCI Promotions dans les banques, les assurances Internet

Groupe 2 : La vision des extra-métropolitains : focus approfondi sur la mobilité

Thématique pour info / contribution	<i>Acteurs qui ont l'info (où va-t-on chercher l'info ?)</i>	<i>Acteurs ou lieux de diffusion (où souhайте-t-on la trouver ?)</i>	<i>Modalités de mise en lien</i>
<p><b>MOBILITÉ</b></p> <p>Toutes les informations sur les modalités possibles pour se rendre, rester le temps nécessaire ou souhaité, et repartir de la Métropole</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conseil départemental (cartes pistes cyclables avec connexion avec la métropole, bus transgironde...)</li> <li>- Régions (bus régionaux, TER)</li> <li>- Bordeaux Métropole (TBM)</li> <li>- SNCF</li> <li>- Opérateurs privés de transport</li> <li>- Opérateurs privés et publics gérant les parcs et aires de stationnement</li> <li>- SNCF</li> <li>- Offices de tourisme</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Internet et radios :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Site de BM</li> <li>- Sites des communes / des interco girondines</li> <li>- Groupes dédiés sur les réseaux sociaux</li> <li>- Radio trafic</li> </ul> </li> <li>• Lieux physiques :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mairies</li> <li>- Parcs relais</li> <li>- Gares girondines</li> <li>- Offices de tourisme</li> <li>- Centres d'animation socio-culturels</li> <li>- Boites aux lettres (Bulletins municipaux)</li> <li>- Sucettes tram</li> <li>- Bibliothèques</li> <li>- Épicerie / bar du village / boulangerie... =&gt; lieu de vie et de rencontre propres à chaque ville / village / territoire (au cas par cas)</li> </ul> </li> </ul>	<p>Outils proposés : rassemblement des infos sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• une plateforme internet / appli</li> <li>• cartes et doc papier (« guide de la mobilité » ?),</li> <li>• affiches avec qr code</li> </ul>

# Annexe 2

## Lettre de saisine



**Président**

Madame Brigitte Tandonnet  
Présidente du Conseil de  
développement de Bordeaux  
Métropole

Bordeaux, le

**Objet : Saisine du C2D : comment tenir compte de la parole des citoyens hors métropole ?**

Nos références : AA/JYM/ML/22/912

Copie : Céline Papin, Vice-Présidente aux équilibres des territoires, ainsi qu'au dialogue citoyen

Madame la Présidente,

Nos espaces de vie au quotidien s'affranchissent allégrement des frontières institutionnelles. Que l'on vive dans ou hors de la métropole bordelaise, nous fréquentons bien souvent les mêmes musées, les mêmes entreprises, les mêmes commerces, les mêmes plages...

Pourtant, si l'interdépendance entre les différents territoires qui composent notre bassin de vie est évidente, il peut exister parfois des frottements dont les citoyens se font l'écho.

Les liens que la Métropole entretient avec les territoires autour d'elle font l'objet depuis quelques années d'une attention particulière. La crise des gilets jaunes a mis en lumière le sentiment d'exclusion de certains citoyens (souvent habitant les territoires ruraux ou péri-urbain). Les Métropoles, dans leurs relations avec leurs territoires proches ont été particulièrement critiquées. De fait, les perceptions mutuelles entre habitants de la Métropole et des territoires voisins sont souvent teintées *d'a priori*.

Partant de ce constat, les institutions territoriales, qui travaillent ensemble depuis quelques années, ont à cœur de prendre en charge et d'identifier les sujets sur lesquels mieux coopérer. J'ai souhaité, dès cette mandature, amplifier l'effort dans les relations aux territoires voisins. C'est dans ce cadre que s'inscrit ma saisine du C2D, avec pour objectif de compléter notre approche institutionnelle par une approche citoyenne. La question de la prise en compte des paroles des citoyens est fondamentale.

Cette saisine met en lumière deux dimensions qui pourront s'articuler en deux étapes.

BORDEAUX MÉTROPOLE  
Esplanade Charles-de-Gaulle  
33076 Bordeaux cedex  
T. 05 56 99 84 84  
F. 05 56 96 19 40  
[www.bordeaux-metropole.fr](http://www.bordeaux-metropole.fr)

Affaire suivie par Jean-Yves Meunier  
Directeur Territoire d'avenir territoire et  
coopération  
T. 05 56 46 82 34  
[Jeyv.meunier@bordeaux-metropole.fr](mailto:Jeyv.meunier@bordeaux-metropole.fr)

Tout d'abord, une dimension sociale, sur l'information et la participation : pour mieux tenir compte de la parole des citoyens, comment la recueillir, lui donner les bons espaces, les informations dont elle a besoin ? En d'autres termes : sur quoi et comment informer les citoyens ? A quoi et comment peuvent-ils participer ?

Ensuite, une dimension projet d'initiative citoyenne : une fois la dimension sociale traitée, comment faire en sorte que les citoyens métropolitains et des territoires voisins s'approprient cette démarche de rapprochement inter-territoires ? En effet, si les contrats de coopération identifient des projets communs et en donnent une traduction opérationnelle institutionnelle, cette démarche peut être plus ouverte aux initiatives citoyennes. C'est une histoire que nous devons écrire ensemble, institutions et citoyens.

Dans cette démarche, je suis aussi curieux de savoir ce qui, dans les attentes et les pratiques d'interdépendance entre nos territoires, reste invariant au regard de vos travaux et analyses menés sur le sujet ces dernières années, mais aussi (et peut-être surtout) ce qui vous semble d'ores et déjà changé ou en cours de transformation.

Je souhaiterais donc que vous puissiez dans un premier temps, et d'ici le début de l'année 2023, défricher les deux dimensions évoquées plus haut. Ce travail permettrait un échange, à partir d'éléments concrets, entre le C2D et Bordeaux Métropole, pour vous permettre de poursuivre et approfondir la partie de votre travail dont nous pourrions nous saisir à l'été 2023.

Comme nous en avons maintenant l'habitude, je vous laisse bien évidemment choisir la façon dont vous souhaitez vous organiser, et juger de l'opportunité et de la possibilité d'associer les publics que vous jugerez pertinents pour votre travail.

Votre interlocutrice privilégiée sur ce dossier sera Céline Papin, qui, au-delà d'être votre référente transversale dans le cadre de sa délégation sur le dialogue citoyen, est aussi Vice-présidente aux équilibres des territoires. Elle sera donc accompagnée sur ce dossier par le service métropolitain en charge de la coopération territoriale. Ils sont bien sûr disposés à échanger avec le C2D dès que vous le souhaitez afin d'articuler au mieux les objectifs et actions envisagées.

Je vous remercie chaleureusement par avance de votre contribution et vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes salutations les plus respectueuses.



Alain Anziani  
Président de Bordeaux Métropole  
Maire de Mérignac







## Citoyens hors métropole

Comment tenir compte de la parole des citoyens hors Métropole ?

Si les frontières administratives sont nécessaires pour définir un périmètre et des compétences d'intervention de l'action publique sur un territoire donné (commune, intercommunalité...), elles ne circonscrivent pas les réalités de vie de leurs habitants. Forte de ces constats, la Métropole de Bordeaux a initié des partenariats avec les territoires voisins et a souhaité interroger son conseil de développement sur les modalités de prise en compte de la parole des citoyens résidant hors métropole.

Après un travail d'acculturation aux diverses modalités de coopération, qu'elles se déploient entre partenaires institutionnels, associations ou citoyens, l'analyse des membres du C2D s'est attachée à mettre en lumière des objectifs préalables à la co-construction d'un projet : s'informer mutuellement et se connaître

Afin de répondre à ces objectifs, le C2D a travaillé pendant un an pour aboutir à l'élaboration de deux propositions complémentaires :

D'une part un outil opérationnel permettant aux habitants d'avoir accès aux informations et de donner leur avis sur les projets qui les concernent, d'autre part un outil documentaire permettant une immersion dans la vie de « transfrontaliers » qui passent quotidiennement ou presque d'un territoire à l'autre, incarnant ce faisant les relations entre ces territoires. Ces deux propositions ont respectivement pris la forme d'un annuaire pour la première, d'une galerie de portraits pour la seconde.

Ce qui ressort de ce travail, c'est que ce qui importe le plus c'est le lien.

### Conseil de développement durable de Bordeaux Métropole

Suivez-nous !

 [c2d.bordeaux-metropole.fr](http://c2d.bordeaux-metropole.fr)

 @c2dbordeauxmetropole

 @c2dbordeauxmétropole

 C2D Bordeaux Metropole

Contact

[c2d@bordeaux-metropole.fr](mailto:c2d@bordeaux-metropole.fr)

Tél. 05 56 93 65 11

C2D

Hôtel de Bordeaux Métropole

Rue Jean Fleuret

33045 – Bordeaux cedex

